

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0341852500015

Notre Dame De Londres - Hérault

Type

Declaration prealable

État

Autorisé

Autorisation

08/01/2026

Surface créée

16 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 07/08/2026 à 22:49 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0341852500015
Type	Declaration prealable
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Extension de surface sans transformation
Destination	Service public ou intérêt collectif
Demandeur	COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES
SIREN / SIRET	775588460 / 77558846000029

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	08/01/2026
Décision	08/01/2026
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2026-01
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2026-01

Localisation

Adresse	DEVES DES AGNELS ET GRAND NOTRE DAME DE LONDRES 34380
Commune	Notre Dame De Londres (34185)
Département	Hérault (34)
Région	Occitanie (76)
Code postal	34380
Parcelles cadastrales	C 585

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	8 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	8 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Déclaration préalable
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Travaux sur construction existante
Nature complétée	Extension de surface sans transformation
Destination principale	Service public ou intérêt collectif
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:04
Dernière observation	02/08/2026 03:50

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES (CESML)	775588460	Société du permis
810402743	810402743	Commissaire aux comptes titulaire
R2M AUDIT	814844718	Commissaire aux comptes titulaire
ROMAIN JEAN-FRANCOIS MORALES	-	Directeur Général
JEAN-MARIE GASTON MORALES	-	Président de SAS
SAS OLIVER ET ASSOCIES	399067230	Commissaire aux comptes suppléant
DAMIEN FRANÇOIS-MARIE CREPIN	-	Directeur Général
JEAN-BAPTISTE OLIVER	-	Président de SAS
ALEXANDRE DENIS EMILE BOUDET	-	Administrateur
FRANCOISE JEANNE-MARIE JULIEN (MALAFOSSE)	-	Administrateur
JEAN-MARC PIERRE MARIE RAVAILLE	-	Administrateur
PHILIPPE JEAN LAURENT PEYTAVY	-	Administrateur
FRANCOIS MARTINEZ	-	Commissaire aux comptes suppléant
OLIVIER CHRISTIAN GILBERT DUBRAY	-	Directeur Général

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.